

M. Lambert (Edmonton-Ouest): J'entends un député du NPD dire que c'est une honte. Ils ignorent que les affaires vont si mal qu'on prévoit encaisser moins d'impôt sur le revenu provenant des sociétés, car les bénéficiaires ne sont pas bons cette année. C'est tout à fait surprenant, monsieur l'Orateur, mais ils ont l'impression qu'il y a dans le pays un immense troupeau de vaches à lait qui s'appellent des sociétés et qu'on traite quatre à la fois. Vous n'avez qu'à tirer fort et le lait vient. Voilà la solution qu'ils proposent aux problèmes économiques et au manque de fonds du gouvernement. Traire les sociétés.

Mais c'est de l'impôt sur le revenu des particuliers que je parle. Il y a des millions de gens qui ne paient pas d'impôts. Avec le dernier budget et la déduction supplémentaire de \$200 qui entrera en vigueur en janvier et février prochains, un bon nombre de contribuables à la limite du revenu imposable seront exemptés d'impôts. Mais à cause des pressions inflationnistes et des augmentations de salaire, même si elles ne dépassent pas 6 p. 100, ces gens seront à nouveau sujets à l'impôt à la fin de l'année. C'est bien joli d'être exempté d'impôt au début de l'année, mais si vous vous retrouvez sur les listes des contribuables dès la fin de l'année, cela n'aura pas servi à grand-chose. Un crédit d'impôt serait bien préférable.

Les impôts sur le revenu des particuliers ont eu un effet très régressif dans le pays depuis 1972, avec l'entrée en vigueur des prétendues réformes fiscales de l'ancien ministre des Finances (M. Benson). Les pires prédictions fusaient de toute part à l'époque. Je me rappelle que l'ancien trésorier de l'Ontario avait prouvé dans une discussion avec le ministre des Finances d'alors que le régime fiscal était beaucoup trop contraignant, que l'impôt sur le revenu des particuliers était une charge trop lourde pour l'économie canadienne. Le temps devait lui donner raison puisque chaque année, nous avons eu droit à des réductions et le gouvernement a toujours cherché à prouver qu'il avait eu de bonnes raisons d'exempter d'impôts un demi-million de gens de plus. Mais l'année suivante, toutefois, avec l'inflation, ils redevenaient contribuables, et les taux d'imposition et le régime fiscal étant ce qu'ils sont, l'alternance avait une régularité de balancier: on les exemptait d'impôts à l'occasion d'un budget et quelques mois plus tard, ils étaient à nouveau contribuables. Cela ne rimait pas à grand chose.

● (2032)

Si on faisait le total des personnes que les ministres des Finances qui se sont succédés depuis 1968 ou 1970 prétendent avoir soustrait des obligations fiscales, il ne resterait plus de contribuables.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a récemment proposé une mesure qu'a adoptée le gouvernement: augmenter l'isolation pour économiser l'énergie. Il s'agissait d'accorder une subvention de \$350 à certains propriétaires de maisons plutôt vieilles qu'il fallait isoler en respectant certaines normes. C'était une bonne idée. Beaucoup de ces maisons ont besoin d'isolation, et il ne fait pas de doute que la mesure permettra d'économiser beaucoup d'énergie. Mais il faut ensuite un culot du diable pour se présenter chez les bénéficiaires en leur disant qu'on va leur accorder une aide de \$350 qu'il leur faudra toutefois ajouter à leur revenu imposable. C'est donner d'une main et reprendre des deux mains. C'est s'y prendre tout à fait mal. Pourquoi s'y prendre ainsi? Si on veut accorder une subvention de \$350 pour telle ou telle maison, que ce soit bien une subvention de \$350.

Impôt sur le revenu

Pourquoi l'imposer? Si tel est le cas, alors c'est ainsi que l'économie devrait s'efforcer de ménager l'énergie.

J'ai entendu parler de personnes qui dépensent de \$800 ou \$1000 pour isoler leurs maisons. C'est ce qu'il en coûte pour calorifier les maisons lorsqu'elles sont vieilles et assez grandes mais quand je vois le gouvernement faire volte face et déclarer que cette subvention est imposable, je suis tenté de demander à mes collègues de voter contre cette disposition du bill C-11.

Je pourrais passer en revue toutes les motions de voies et moyens, mais le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltzman) a des observations originales à faire. En outre, il y a des députés qui veulent parler d'autres questions. J'espère, je suis même convaincu, que les députés, surtout les ministériels, étudieront soigneusement ce projet de loi, car on y propose, au nom de l'impôt sur le revenu de faire des choses qui ne devraient jamais voir le jour. Je les invite à participer au débat au stade où nous en sommes. Ils doivent se sentir embarrassés lorsque leurs commettants leur demandent ce qu'ils ont dit alors car tout ce qu'ils peuvent leur répondre en affichant un sourire, c'est qu'ils n'ont rien fait ni rien dit et qu'ils se sont fiés aux apparences.

M. Alexander: Ils en ont discuté au caucus.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Ils n'ont jamais même étudié le bill C-11 au caucus. Ils ont dit peut-être à ceux que la question intéresse qu'il y aura des recommandations, mais quelles recommandations les libéraux ont-ils faites à l'issue de leur caucus? Pas une seule.

Je vais mettre un terme à mon intervention sur ce bill modificatif quelque peu déboîté afin de céder la place au député de Waterloo-Cambridge qui brûle d'impatience. Je m'attends à ce que quelques députés libéraux de l'arrière-ban prennent une bonne demi-heure pour faire valoir les mérites de ce bill puisqu'ils soutiennent le ministre des Finances. J'espère que le comité plénier réservera à certaines dispositions du bill le sort qu'elles méritent, c'est-à-dire qu'il les rejettera.

Des voix: Bravo!

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler au député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) que le rabbin a consenti à me céder sa place ce soir.

Il peut sembler de prime abord que les députés néo-démocrates s'opposent au bill C-11 simplement parce qu'ils sont contre les sociétés et que leur position ne s'appuie sur aucune théorie économique valable. Si nous laissons de côté pour l'instant la théorie dont nous avons hérité pendant la période d'après-guerre surtout par suite des théories économiques de John Maynard Keynes relatives au contrôle de la demande globale dans l'économie; si nous nous en tenons par contre aux résultats pragmatiques ou pratiques des importants dégrèvements d'impôt dont ont bénéficié les sociétés et les investisseurs, dégrèvements qui s'élevaient d'ailleurs à 1.2 milliard de dollars, on constate que le NPD a tout lieu de redouter ces dégrèvements d'impôt compte tenu du problème capital auquel se heurte maintenant l'économie canadienne à notre avis; il faut créer des emplois pour au moins 500,000 Canadiens de plus vu qu'environ 1.2 million de Canadiens sont sans travail.

Le chef de notre parti a déjà signalé que les mesures prises n'avaient pas stimulé la création d'emplois. De fait, certaines des sociétés qui obtiendront de grands avantages grâce aux